

Office des forêts du canton de Berne

Economie forestière bernoise

Roger Schmidt

Chef de l'office

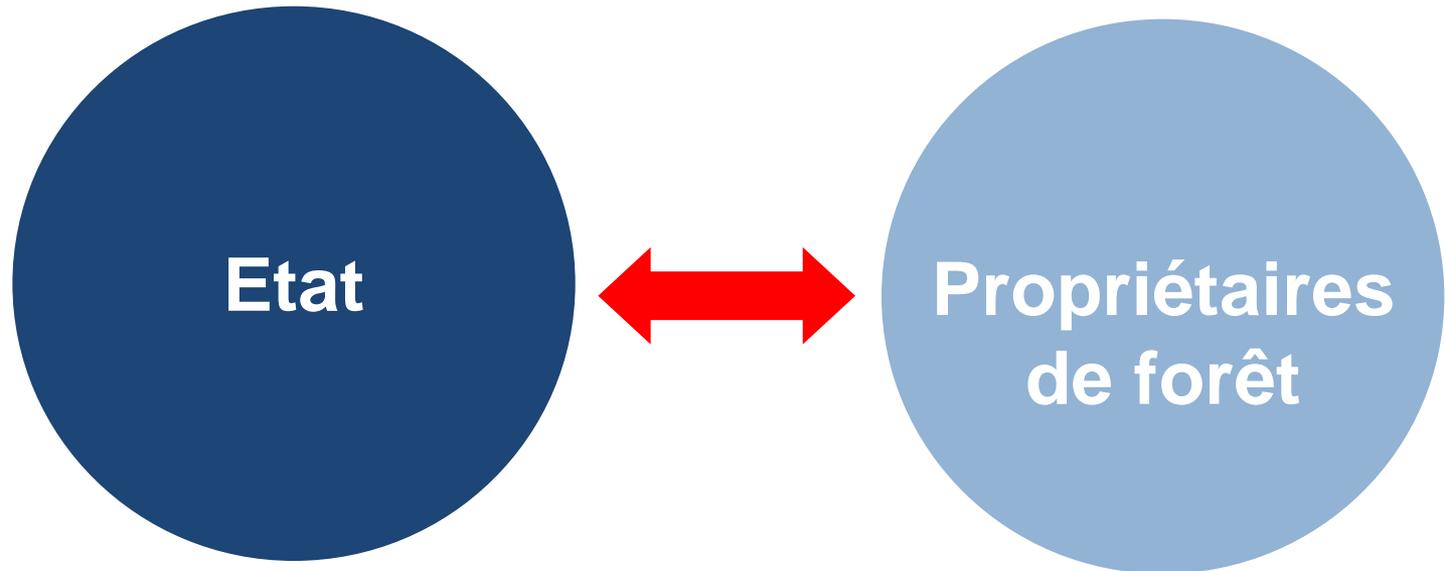
Economie forestière bernoise ABCCB

Assemblée régionale automne 2015

Tavannes, 02.11.2015

Dates supplémentaires (en allemand): Worben, 09.11.2015 / Thun, 23.11.2015

Acteurs



Tâches légales

- Surveillance / conservation de la forêt
- Conseils
- Conditions cadre pour l'Exploitation de la forêt
- Encourager / acquérir les prestations publiques

Exploitation de la forêt

- Propriété forestière
- Fournir bois et prestations publiques
- Obtenir durablement des bénéfices

Structures d'entreprises BE



Propriétaire de forêt (PF)	Surface forestière prod. (ha)	Nombre PF env.	Surface / PF (ha)
Entreprises (publiques / privées >50ha)	82'200	494	170
Petite forêt privée	78'000	36'000	2
TOTAL (env.)	160'000	env. 36'500	4

Source : Statistique forestière suisse ([SFS](http://www.pxweb.bfs.admin.ch)) 2014; www.pxweb.bfs.admin.ch

Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ?

- Diminution de l'exploitation
- Soucis quant à la relève
- Déficits
- Doutes et craintes



- Performance
- Innovation
- Succès
- Fierté et confiance



L'avenir appartient aux entreprises forestières

- Entreprises forestières orientées sur le long terme
 - des propriétaires de forêt – elles sont leurs obligées !
 - spécialisées en exploitation forestière - focalisées
 - stratégies claires de la propriété forestière – mise en application professionnelle
 - structures light – emploient des entrepreneurs forestiers
 - sont innovatives, évolutives, performantes, formatrices
 - approvisionnent fiablement l'économie du bois
 - s'engagent pour l'utilisation indigène du bois
 - produisent les prestations publiques commandées contre rémunération
 - augmentent la valeur de la forêt et ont du succès économique

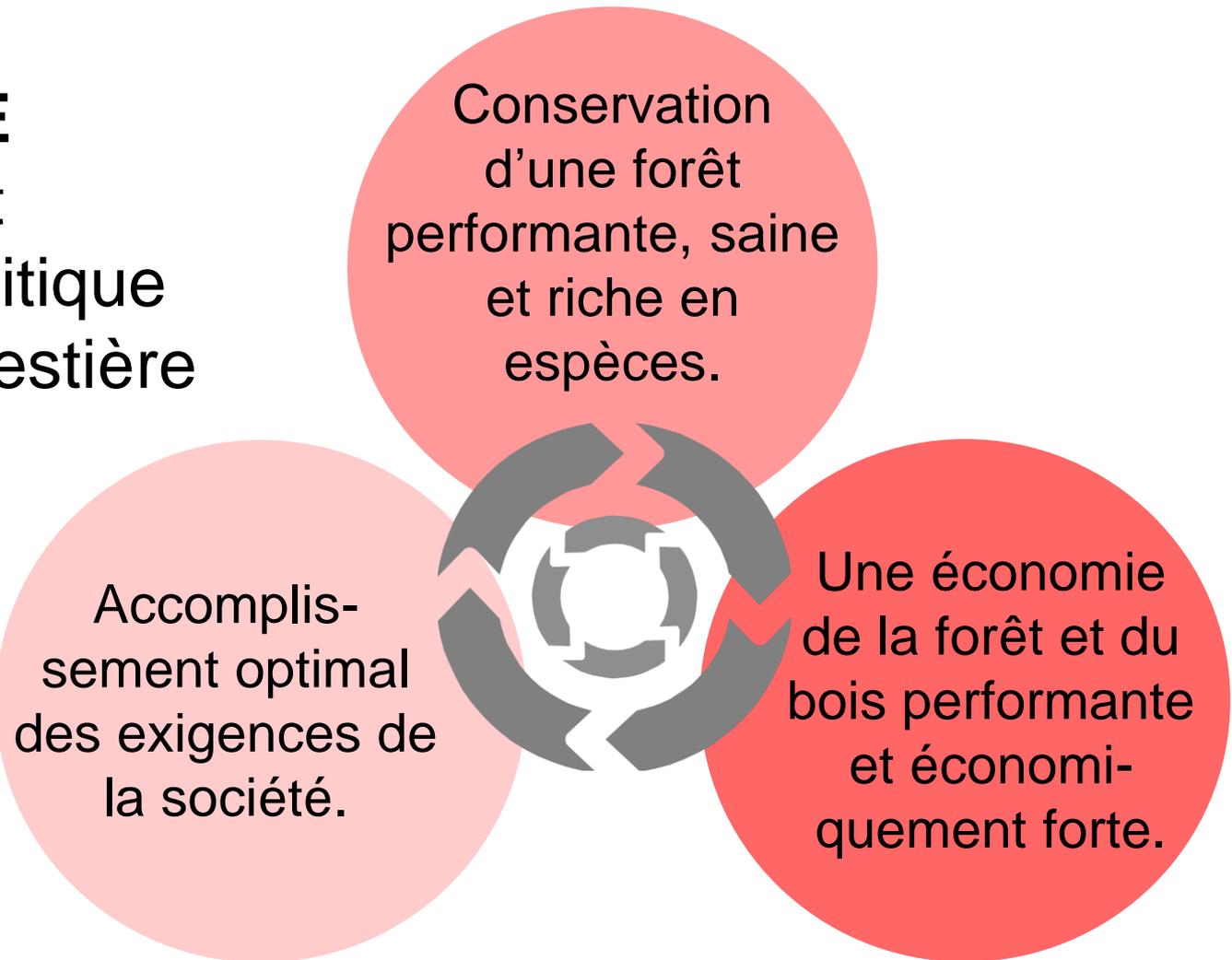


Buts de la politique forestière du canton de Berne

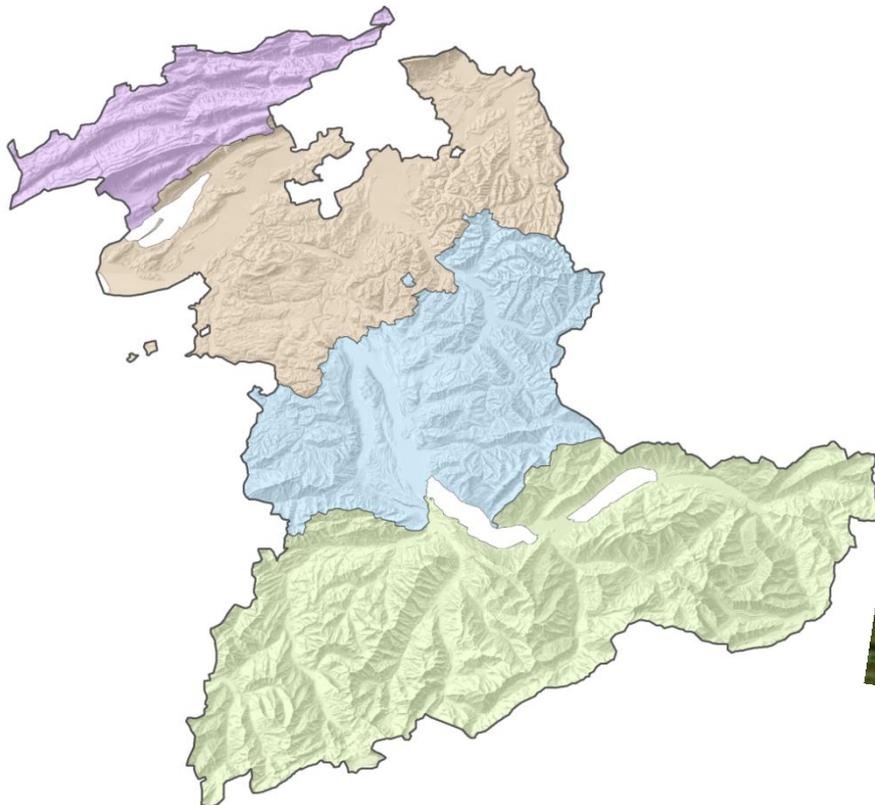
LCFo-BE

Art. 1 But

Art. 2 Politique
forestière



Stratégie – Réorienter le Service forestier et développer l'économie forestière



Stratégie de développement PFB – OFOR Stimulants – Mesures

- Etat :
 - cadre légal / protection de la propriété
- Economie forestière :
 - Orientation entrepreneuriale, innovation et succès économique
- Ensemble :
 - Formation continue
 - Conseils et projets



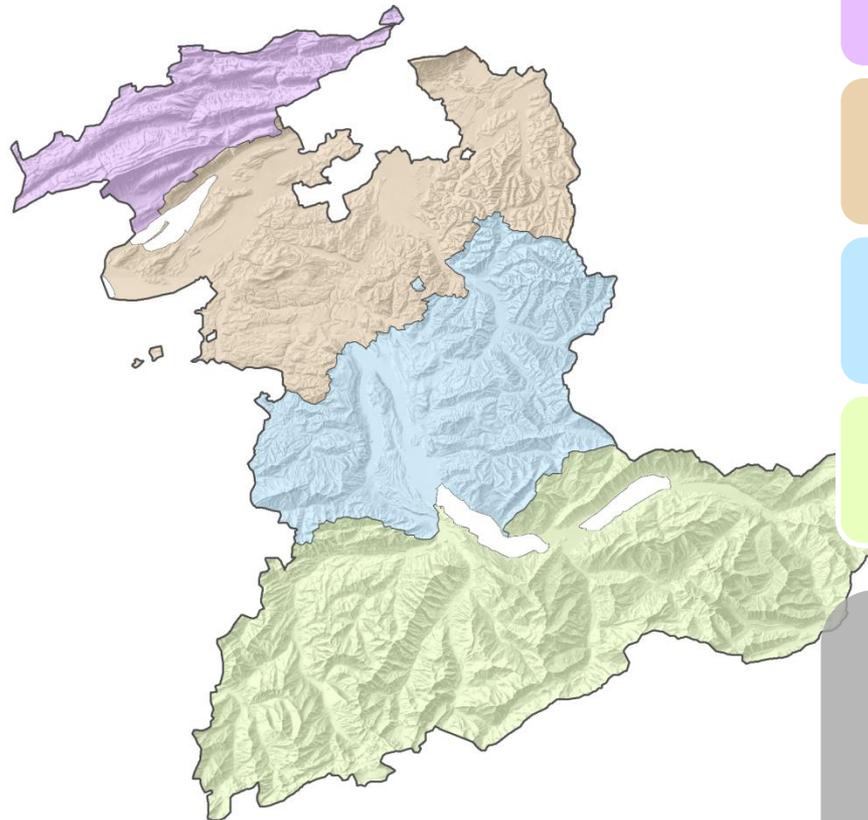
Optimisation des structures d'entreprise



- Encouragement par étapes
- Décider des montants des contributions par étapes-clé
 - Evaluation commune après chaque phase du projet par l'initiant (= propriétaire de forêt) et le Canton
 - Les étapes-clé fournissent les bases de décision pour la garantie de contribution pour la prochaine phase.

Réorganisation OFOR 2015

7 Divisions – 4 DF selon les régions naturelles de production



DFJB

Renaud Baumgartner

DFPL

Jürg Schneider

DFPA

Gerold Knauer

DFA

Evelyn Coleman
Brantschen

DSR – Div. Services et Ressources

Adrian L. Meier

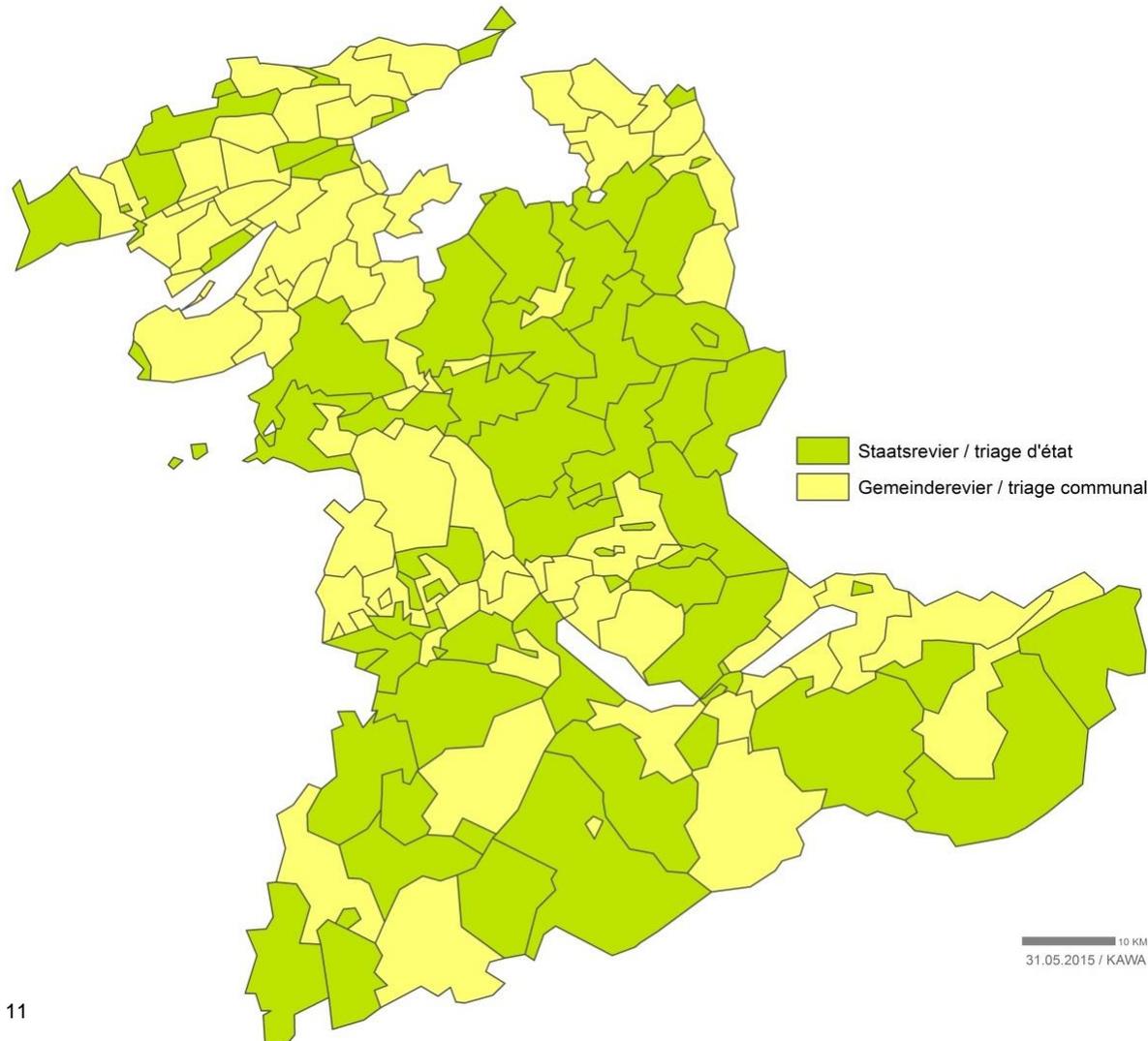
DDN – Div. Dangers naturels

Nils Hählen

EFD – Div. Entreprise Forêts domaniales

Michael Gloor

Organisation des triages dans le canton de Berne



Questions ? –
Merci pour votre attention !

Joignable par :
Tél. 031 633 46 22
roger.schmidt@vol.be.ch